

Suivi du SCoT du Territoire de Belfort

Observatoire de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Programme partenarial, 2017

Partenaire principal / Maître d'ouvrage

SCoT du Territoire de Belfort

Support / Format

PDF - 8 pages

Référent / Contact

Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Boris Loichot / bloichot@autb.fr

Accès public

www.scotbelfort.autb.fr

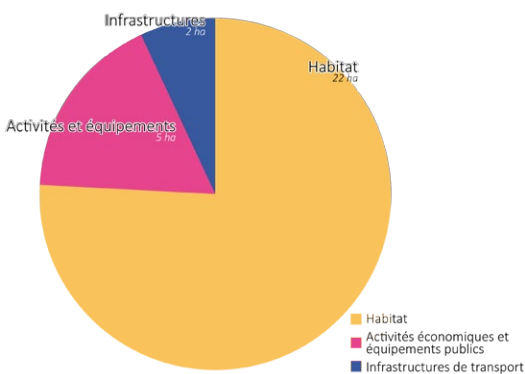
Évaluation intermédiaire 2014-2016

La consommation d'espace est un des indicateurs de suivi de l'application du SCoT, donnant lieu à des publications liées à l'observatoire de l'artificialisation.

Un premier bilan, réalisé en 2015, faisait état de la période 2011-2013.

En l'absence de photographie aérienne postérieure à 2013 (non disponible au moment de la réalisation de cette étude), seules les données saisies dans le cadre de la réalisation de PLU(i) sont utilisées pour l'évaluation 2014-2016.

Ainsi, l'analyse de l'artificialisation a été réalisée pour 45 communes engagées dans l'élaboration d'un PLU(i).

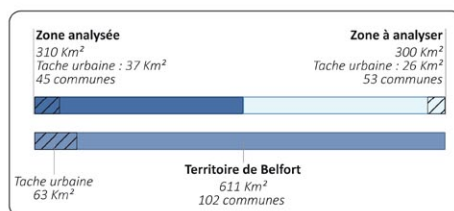


Au regard des objectifs du SCoT

Pour la catégorie habitat, 67 % des objectifs de limitation ont été atteints. Cette catégorie est très consommatrice d'espace.

4 hectares ont été artificialisés hors de l'emprise urbaine pour des activités économiques et des équipements publics. 62 % de la réserve attribuée a potentiellement été utilisée.

En revanche, pour la catégorie infrastructures de transport, 162 hectares restent disponibles, en prévision de la réalisation d'infrastructures d'envergure programmées.



Résultats généraux

Sur la moitié des communes du département, 29 hectares ont été artificialisés entre 2014 et 2016, dont 75 % hors de l'emprise urbaine. Les espaces agricoles sont majoritairement impactés, les espaces naturels et forestiers le sont moins. L'habitat, notamment individuel, est le principal poste d'artificialisation des terres.

	Habitat		Activité		Équipement		Infrastructure	
	dans l'emprise urbaine	hors emprise urbaine	dans l'emprise urbaine	hors emprise urbaine	dans l'emprise urbaine	hors emprise urbaine	dans l'emprise urbaine	hors emprise urbaine
Espaces NAF	6	16	0.3	4	0.7	0.1	0	2
Espaces naturels et agricoles	6	14	0.2	4	0.7			0.2
Espaces forestiers		2				0.1		2

Valeurs arrondies exprimées en hectares

Conclusion

Les chiffres présentés dans cette analyse permettent de donner une tendance, mais au regard de la zone analysée par rapport au périmètre du SCoT, les chiffres obtenus sont potentiellement à multiplier par deux pour l'ensemble du territoire.

Les constats généraux sont similaires au premier bilan réalisé sur la période 2011-13. Cependant, quantitativement, la tendance semble être à la baisse.

